

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service des communes  
1.36.84

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 24 MAI 2019  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

**OBJET : Commune de Cabannes - Contrat départemental de développement et  
d'aménagement 2019/2020 - Tranche 2019.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux 2019/2020 envisagé par la commune de Cabannes, pour lequel elle sollicite une aide du Département, dans le cadre d'un contrat départemental de développement et d'aménagement.

Projets prévus à partir de 2019

**REQUALIFICATION DE LA PLACE DE LA MAIRIE ET DE SES ABORDS**

Afin d'offrir un cadre urbain de qualité, la commune de Cabannes entreprend depuis plusieurs années un certain nombre de travaux, dont la requalification de la place de la Mairie et de ses abords. Le projet porte sur :

- l'aménagement d'espaces verts de qualité (plantation d'arbres et de végétaux), de jardins d'enfants (équipement de mobilier urbain et création d'aires végétales) et d'un espace couvert qui accueillera le marché hebdomadaire, diverses manifestations et, en cas d'intempéries, les boulistes ;
- la mise en réseau séparatif de l'assainissement pluvial et des eaux usées. En effet, le réseau actuel est très ancien et unitaire et, malgré les travaux d'amélioration du bassin d'orage, il est nécessaire de canaliser les eaux pluviales et de limiter les apports d'eau de pluies à la station d'épuration ;
- la réfection des trottoirs, la création de zones réservées aux piétons permettant de se déplacer en toute sécurité. La création de voies douces est également envisagée, limitant les nuisances sonores, la pollution, limitant les stationnements et réduisant la circulation des véhicules.

Enfin, l'avenue Clotilde Parisot qui, à ce jour, est en sens unique, sera au terme de ces travaux en double sens afin d'améliorer la fluidité de circulation des véhicules qui se déplacent en direction d'Avignon ou de Saint-Andiol par le boulevard Saint Michel et la D24. L'objectif étant que la place de la Mairie devienne un lieu de stationnement et moins un axe principal de circulation.

Le montant global de l'opération, prévue de 2019 à 2020, s'élève à 2 954 000 € HT, dont 2 252 000 €HT au titre de la tranche 2019. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La

subvention départementale globale pourrait s'élever à 1 772 400 € dont 1 351 200 € au titre de la tranche 2019.

#### REHABILITATION DU CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT "LES MARMOUSSETS"

Le centre de loisirs sans hébergement "Les Marmoussets", situé avenue Clotilde Parisot n'est plus adapté à l'accueil des plus jeunes, tant par son exigüité que par sa vétusté, obligeant à accueillir les plus petits dans les locaux de l'école maternelle. C'est pourquoi la municipalité a décidé de programmer son remplacement par la démolition des bâtiments nord et ouest, la rénovation du bâtiment ouest de 70 m<sup>2</sup> et la construction d'un nouveau bâti modulaire de 230 m<sup>2</sup> permettant ainsi une réalisation rapide.

La réalisation d'un extérieur est également envisagée avec la création de jeux d'enfants et de clôtures sécurisées. Cette nouvelle infrastructure permettra d'accueillir dans des conditions optimales plus de 80 enfants lors des mercredis, petites et grandes vacances.

Le montant global de l'opération, prévue en 2019, s'élève à 550 000 € HT. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La subvention départementale globale pourrait s'élever à 330 000 €

#### ACQUISITION FONCIERE ET RENOVATION DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Les services techniques municipaux sont actuellement répartis dans différents lieux. Certains sont installés dans un local faisant office d'atelier et d'autres dans des bureaux communaux. Le matériel est stocké dans un hangar mis à disposition par un particulier distant des deux autres lieux.

Afin de les regrouper, la commune souhaite acquérir un ensemble foncier situé 137 route d'Auriol, lieudit « Les Combes ». Il s'agit d'un bâtiment de 8 822 m<sup>2</sup> cadastré AD 92, composé d'un entrepôt, de bureaux et de logements de fonction, qui fera l'objet d'une rénovation importante, avec notamment la réfection de la toiture aujourd'hui amiantée, la mise aux normes de l'installation électrique et la rénovation des bureaux existants.

Le montant global de l'opération, prévue de 2019 à 2020 s'élève à 883 120 € HT, dont 550 870 € HT au titre de la tranche 2019. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La subvention départementale globale pourrait s'élever à 529 872 €, dont 330 522 € au titre de la tranche 2019.

\*\*\*

Ainsi, le montant global des travaux de ce contrat départemental de développement et d'aménagement 2019/2020 s'élève à 4 387 120 € HT, conformément au tableau en annexe 1 du rapport qui présente également l'échéancier.

La participation globale du Département pourrait être fixée à 2 632 272 € pour ce programme 2019/2020, dont 2 011 722 € au titre de la tranche 2019, selon le détail indiqué en annexe 1.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL